

Les agressions sexuelles en milieu sportif : une enquête exploratoire

Anne Jolly et Greg Decamps ⁽¹⁾

RÉSUMÉ

La question des agressions sexuelles subies par les athlètes dans le cadre sportif reste largement méconnue. Face à l'absence de données chiffrées sur le sujet, il s'agissait dans une perspective exploratoire d'estimer l'ampleur du phénomène en France. Cent dix-sept étudiants STAPS ont consenti à participer à l'étude (taux de retour de 21,4 %, 47 garçons et 70 filles). Près de 8 % des étudiants qui ont répondu à l'enquête déclarent avoir subi une agression d'ordre sexuel en milieu sportif, les filles plus que les garçons : 10 % versus 4 % (ns, $p > 0,15$). Les garçons ont subi les agressions d'autres sportifs, tandis que les filles ont été agressées par des hommes présentant une forme d'ascendant sur elles.

Mots-clés : abus sexuel, violence sexuelle, sport, enfant, adolescent, athlète.

Sexuals assaults in sport: An exploratory study

ABSTRACT

The topic of sexual assaults suffered by athletes in their sport circle remains obscure. The lack of quantitative data concerning this question encourages us to conduct an exploratory study in order to estimate the extent of the phenomenon in France. Hundred and seventeen

⁽¹⁾ Laboratoire de Psychologie Appliquée (LPA) « Stress et Société », EA 2073, Université de Reims Champagne Ardenne (URCA), 57 rue Pierre Taittinger, 51096 Reims Cedex.

physical education students consented to participate in the study (response rate of 21,4 %, 47 boys and 70 girls). Approximately 8 % of students who answered the survey reported sexual assault occurred in a sport context. Girls who had to deal with this sort of event were more numerous than boys: 10 % versus 4 % ($p > 0,15$). Boys experienced assaults from other athletes whereas girls experienced assaults from male authority figures encountered in their usual sport circle.

Key words: sexual abuse, sexual violence, sport, child, adolescent, athlete.

Introduction

La question des agressions sexuelles subies par les athlètes dans le cadre sportif génère depuis le milieu des années 1980 un intérêt croissant. Des programmes de recherche nord-américains et européens témoignent de la fréquence de ces agissements, dans la plupart des disciplines sportives (Brackenridge & Fasting, 2000). Néanmoins, l'étude de l'ampleur du phénomène et de ses caractéristiques ne s'en opère pas moins de manière lente. Sujet tabou par excellence, les faits se susurrent mais restent le plus souvent à l'état de confidence. Les plaintes sont rares, même si la loi du silence se brise progressivement et si les athlètes hésitent de moins en moins à dévoiler les violences endurées. Face à l'absence de données chiffrées sur le sujet en France, il s'agissait dans une perspective exploratoire d'estimer l'ampleur et la nature des agressions sexuelles subies par les enfants et les adolescents en milieu sportif, dans le cadre d'une activité allant du sport de haut niveau au sport de loisir.

Quelques remarques liminaires

Une grande variabilité dans la définition de l'objet d'étude et les méthodes d'investigation utilisées ressort des travaux sur les agressions sexuelles. Les résultats recueillis varient considérablement selon que sont ou non inclus dans les investigations les discriminations et les harcèlements, les agissements sans violence ou ceux sans contacts physiques, la différence d'âge entre les protagonistes, etc. En outre, se pose la question de la terminologie employée. Harcèlement, abus, agression, violence... Les vocables ne manquent pas pour désigner une série d'agissements sexualisés considérés par la personne qui en est la destinataire comme non souhaités ou forcés. Ces termes peuvent renvoyer à un ensemble spécifique d'agissements et/ou à un regroupement plus global. Ils deviennent alors facile-

ment interchangeables. Par exemple, l'abus peut englober les agressions et les violences tout en se distinguant du harcèlement, ce dernier pouvant aussi englober l'ensemble. Les résultats recueillis varient également selon la précision apportée à la définition des agressions sexuelles : une question générale sur l'occurrence d'une agression génère deux à trois fois moins de réponses positives qu'une série de questions décrivant des comportements plus spécifiques (Acierno, Resnick & Kilpatrick, 1997).

La multiplicité apparente des approches nécessite de se mettre d'accord sur une définition de travail. Pour Brackenridge (1997), l'abus sexuel renvoie à une participation du sujet par contrainte ou conditionnement à des actes sexualisés : viol, attouchements, chantage sexuel, exhibition, etc. Le processus de conditionnement (*grooming*) correspond à une lente mise en confiance du sujet à travers des marques d'attention et d'affection, préparant par l'état de dépendance qu'il suscite l'acte abusif et offrant un alibi lors de la suppression progressive des barrières. Cette évolution n'est pas toujours remarquée par le sujet qui devient incapable de résister aux avances de l'abuseur, utilisant dès lors les menaces et le chantage pour décourager toute divulgation. Dans une étude qualitative, Brackenridge (1997) insiste sur la fréquence de ces agressions qui, par abus de confiance et d'autorité, se font « en douceur », notamment entre les entraîneurs et leurs jeunes athlètes féminines. Une agression sexuelle peut donc se faire à travers la violence et les menaces, mais aussi à travers la douceur et l'emprise que confèrent les brouillages affectifs et cognitifs. Dans la présente étude, les termes d'agression sexuelle et d'abus sexuel soulignent cette différence, l'un renvoyant à l'usage de la contrainte et l'autre à celui du conditionnement.

En outre, il convient de distinguer les agressions commises par des adultes de celles commises par les enfants ou les adolescents entre eux. Il n'est pas nécessaire qu'un écart d'âge minimum soit observé entre les protagonistes pour que l'on puisse parler d'agression sexuelle. Par ailleurs, ces agressions peuvent être commises par une personne de même sexe ou de sexe différent, par un inconnu ou par une connaissance. Certaines de ces agressions peuvent avoir fait l'objet d'une déclaration à la police ou d'une révélation à des proches alors que d'autres restent méconnues. Il n'est pas nécessaire qu'une agression ait été révélée pour être considérée comme telle. Concernant le milieu sportif, d'autres précisions peuvent s'appliquer. Si la tendance est à la désignation de l'entraîneur comme abuseur le plus fréquent et à la jeune athlète comme victime la plus probable, toutes les combinaisons sont possibles (Jaques et Brackenridge, 1999). Les dirigeants de club, les membres du personnel administratif, les membres

du personnel médical et paramédical, les athlètes, les parents d'athlètes, etc., représentent des figures de risque potentiel.

Les études sur la prévalence des agressions sexuelles en milieu sportif sont relativement peu nombreuses.

– Une étude sur 572 athlètes norvégiennes choisies parmi l'élite du sport féminin montre que 33 % d'entre elles ont connu une forme d'agression sexuelle, allant du harcèlement léger à l'agression caractérisée, de la part essentiellement de collègues masculins ou d'hommes représentant une autorité : respectivement 15 % et 12 % (Fasting, Brackenridge & Sundgot Borgen, 1998. Cités par Brackenridge *et al.*, 2000).

– Une étude sur 226 athlètes canadiens (hommes et femmes) de haut niveau indique qu'ils sont plus de 20 % à avoir eu des relations sexuelles avec des représentants de l'autorité dans leur discipline, et qu'ils ont subi des relations sexuelles forcées à 8,6 %, des comportements exhibitionnistes avant 16 ans à 3,2 % et des attouchements sexuels non désirés avant 16 ans à 2,6 % (Kirby & Greaves, 1996. Cité par Brackenridge *et al.*, 2000).

– Une étude américaine sur 210 athlètes et étudiantes en sport indique que 1,9 % d'entre elles ont fait l'objet d'avances physiques ou verbales (regarder la poitrine, embrasser sur la bouche, propositions sexuelles suivies de menaces) de la part de leur entraîneur (Volkwein, Schnell, Sherwood & Livezey, 1997).

– Une étude danoise auprès de 253 athlètes et étudiants en sport sur leurs relations avec leurs entraîneurs avant l'âge de 18 ans indique que 8,5 % des filles ont été embrassées sur la bouche, et que 3,5 % des filles et 1,2 % des garçons ont reçu des avances sexuelles suivies de menaces de rejet (Toftegaard, 2001).

En France, aucune recherche systématique n'a encore été menée. Une étude épidémiologique réalisée par l'Inserm en 1993 sur 12 391 adolescents a toutefois révélé que les adolescents sportifs, en particulier ceux qui ont une pratique sportive intense ⁽²⁾, notamment les filles, témoignent d'un taux d'exposition aux violences sexuelles plus élevé que les adolescents non sportifs : 7 % *versus* 5 % pour les filles et 3 % *versus* 2 % pour les garçons (Choquet, Bourdessol, Arvers, Guilberg & De Peretti, 2001). Néanmoins, l'étude étant non spécifique, rien n'indique que ces violences aient eu lieu en milieu sportif ; elles peuvent être dues à des personnes connues (cadre familial, scolaire...) ou inconnues. On peut donc s'attendre à recueillir des taux d'exposition plus faibles dans le cadre d'une étude portant exclusivement sur des agissements liés au milieu sportif.

⁽²⁾ Au moins 8 heures de sport, en plus des heures scolaires.

L'enquête

La population

L'enquête a été réalisée auprès d'étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (S.T.A.P.S.) de premier et deuxième cycles, le recueil des données couvrant la période universitaire 2000-2002. Loin d'être assimilable à une population de sportifs, il s'agit d'un groupe pratiquant ou ayant pratiqué à différents niveaux des activités sportives multiples et variées, et à ce titre intéressant.

Le questionnaire

Le questionnaire a été construit sur la base de différents travaux empiriques ou de synthèse sur les agressions sexuelles (Acierno *et al.*, 1997 ; Brackenridge, 1997 ; Halperin, Bouvier, Jaffe, Mounoud, Pawlak, Laederach, Wicky & Astie, 1996). Il se compose de quatre parties (voir l'annexe en fin d'article) :

- Une présentation de l'étude, exposant son objet et ses modalités.
- Une liste de dix formes d'agressions sexuelles était proposée. Les étudiants devaient indiquer s'ils avaient ou non vécu chacune d'entre elles. Une réponse « je ne sais pas » devait permettre aux étudiants d'exprimer leur incertitude sur la nature de certains agissements.
- Pour ceux qui avaient eu à subir une agression, suivait une série de questions permettant de recueillir des données sur l'âge de survenue, le cadre dans lequel s'était déroulée l'agression, son caractère unique ou répétitif, l'auteur de l'agression, et les possibilités qu'avait eu le sujet d'en parler à son entourage. Pour ceux qui avaient eu à subir plusieurs agressions, la même série de questions se répétait, dans le but de recueillir des informations sur l'agression la plus récente.
- Enfin, une question ouverte permettait aux sujets de s'exprimer librement sur ce qu'ils avaient pu vivre à titre personnel ou à titre de témoin.

La procédure

La distribution du questionnaire a été précédée d'un exposé d'une quinzaine de minutes présentant les raisons d'une telle étude, une synthèse des données existantes sur les violences sexuelles subies par les adolescents

(Choquet *et al.*, 1995, 2001), une définition des abus et des agressions d'ordre sexuel, et enfin, le questionnaire lui-même.

Une telle enquête ne peut faire l'économie d'un effort de présentation. Les agressions sexuelles ne sont pas toujours facilement rapportées par les victimes, et ce même lorsque l'anonymat des sujets est préservé. Cela, d'une part parce que la difficulté à se rappeler les aspects importants de certains événements correspond à un trouble classique de la pathologie traumatique (De Clercq & Lebigot, 2001), et d'autre part parce que les réminiscences que suscite l'enquête font craindre d'éventuelles conséquences psychologiques. Dès lors, les méthodes d'investigation doivent permettre de contenir les défenses psychiques des sujets. Par ailleurs, il était à craindre que les étudiants n'ayant jamais été confrontés à ce type d'agressions ne mesurent pas l'intérêt de participer à une telle étude. Or leur participation était indispensable à l'élaboration d'un taux d'exposition valide. Qu'ils aient ou non eu à subir des agressions, il fallait donc convaincre l'ensemble des étudiants de l'importance de leur participation. En outre, ce préambule était l'occasion de spécifier l'objet d'étude afin de limiter les biais que les stéréotypes peuvent produire sur les réponses des sujets. La volonté d'inclure des agissements ambigus nécessitait également d'être explicitée. Enfin, dans le but de respecter la confidentialité des données recueillies, les étudiants avaient pour consigne de remplir celui-ci chez eux et de le déposer ultérieurement dans une urne prévue à cet effet.

Les résultats

Les réactions et la participation des étudiants

Les étudiants sont globalement attentifs lors de la présentation de l'étude. Il n'y a pas de remarques ou de questions publiques mais quelques-uns viennent discuter après la distribution du questionnaire. Si tous disent n'avoir personnellement rien vécu de tel, quelques-uns connaissent des athlètes concernés ou ont entendu des bruits circuler. La curiosité s'est maintenue au cours des semaines suivant la distribution du questionnaire, des étudiants nous interrogeant sur le nombre et le contenu des questionnaires recueillis. Près de la moitié des étudiants témoignent de leur intérêt pour les résultats de l'enquête : à la question « Souhaitez-vous une conférence sur les résultats de l'étude ? », 46,2 % des étudiants ont répondu par l'affirmative, les filles étant plus intéressées que les garçons : 54,3 % *versus* 34 % ($\chi^2 = 6,85$, $dl = 2$, $p > 0,03$). Les 53,8 % restants s'organisent de la façon suivante : 1,7 % de réponses négatives et 52,1 % de non-réponses.

Sur les 547 questionnaires distribués, 117 ont été retournés, soit un taux de retour de 21,4 %. L'échantillon est composé de 47 garçons et 70 filles, âgés de 18 à 29 ans. Bien qu'une urne ait été mise en place pour leur permettre de rendre de manière anonyme leur questionnaire, ils sont extrêmement nombreux à nous le remettre en mains propres, et ce qu'ils aient ou non été agressés.

Les taux d'exposition

Près de 8 % des étudiants qui ont répondu à l'enquête déclarent avoir subi une agression d'ordre sexuel en milieu sportif, les filles plus que les garçons : 10 % *versus* 4,3 % (ns, $p > 0,15$). Les filles sont également 4 % à signaler des agissements ambigus, à propos desquels elles ne savent dire s'il s'agit ou non d'agressions.

TABLEAU I

Taux d'exposition à des agressions d'ordre sexuel en milieu sportif

	Nombre de réponses	Pas d'agression		Agissement ambigu		Agression	
Garçons	47	45	95,7 %	0	0 %	2	4,3 %
Filles	70	60	85,7 %	3	4,3 %	7	10 %
Total	117	105	89,7 %	3	2,6 %	9	7,7 %

Les réponses libres témoignent également de la subjectivité qui accompagne l'interprétation de ces agissements. Quelques exemples :

– « La personnalité de chacun et son éducation peuvent rendre les actes subis plus ou moins acceptables. Il faut sévir face aux abus sexuels mais ne pas rendre le sport sans contacts physiques » (Homme, 21 ans, ayant subi des contacts physiques répétés de la part d'un autre sportif à l'âge de 10 ans).

– « Lorsqu'on est enfant ou adolescent, on ne se rend pas forcément compte des conséquences d'un acte que l'on juge "normal" » (Femme, 20 ans, ayant subi des contacts physiques répétés de la part d'un enseignant d'EPS à l'âge de 12 ans).

– « Personnellement, je n'ai pas le sentiment d'avoir subi des agressions ou des abus sexuels. Cependant, je sais qu'à l'époque où j'étais collégienne, mon principal et directeur de club (qui était la même personne) avait un comportement affectif très important envers les athlètes.

Je sais que ça fait trois ans, aujourd'hui, qu'il a été jugé pour pédophilie. L'affaire est restée très discrète, je n'en sais pas plus » (Femme, 19 ans, qui signale sans en être sûre des contacts physiques répétés de cet homme lorsqu'elle avait 15 ans).

La nature des agissements et leurs auteurs

Sur l'ensemble des agissements proposés dans le questionnaire, six ont été rencontrés par les étudiants, de manière certaine ou incertaine (réponse « je ne sais pas »).

TABLEAU 2
Nature des agissements subis

Agissements	Réponses	
	<i>Je ne sais pas</i>	<i>Oui</i>
Une invitation ou une proposition déplacée, un harcèlement sexuel.	1	1
Un contact physique répété, brisant progressivement les barrières du normal.	3	5
Un chantage vous offrant privilèges ou récompenses en échange de faveurs sexuelles.	1	
Une personne qui s'exhibe de façon indécente devant vous, contre votre gré.		2
Subir les attouchements et les caresses de quelqu'un, contre votre gré.		2
Une tentative échouée de viol.		1

Les agressions ont plus souvent un caractère répétitif qu'unique. Sur les huit étudiants rendant compte de cette information, deux signalent une agression unique et six autres, une agression qui s'est répétée dans le temps.

Les garçons ont subi les agressions de sportifs faisant partie du même club qu'eux : un garçon dans un cas, une fille dans l'autre cas. Les six filles qui témoignent de l'identité de leur agresseur ont toutes été agressées par des hommes, présentant dans la quasi-totalité des cas une certaine forme d'ascendant sur elles : deux enseignants d'EPS qu'elles avaient soit en cours soit en pratique sportive de l'UNSS, un dirigeant de club, une personne du service médical d'un club sportif, un entraîneur de stage et un inconnu.

Les âges de survenue

Huit étudiants sur douze ont précisé leur âge au moment de l'agression. L'âge moyen est de 15,5 ans (étendue : 10-21 ans) chez les garçons et de 13,8 ans chez les filles (étendue : 12-17 ans).

Les réactions au moment des faits

Sur les neuf étudiants ayant répondu à ces questions, seuls quatre d'entre eux disent s'être confiés à leur entourage au moment des faits. Il s'agissait dans tous les cas d'agissements répétés dans le temps. Aucune de ces agressions n'a en revanche fait l'objet d'un dépôt de plainte. Parmi les cas des étudiants qui évoquent pour la première fois, à l'occasion de cette étude, les agressions subies, figurent : des contacts physiques répétés brisant progressivement les barrières du normal de la part d'un enseignant en EPS et d'un sportif, des attouchements et des caresses subis contre son gré et une tentative échouée de viol de la part d'un membre du personnel médical d'un club sportif.

Discussion

Les résultats recueillis sont cohérents avec toutes les études épidémiologiques menées sur des échantillons de la population adolescente (Choquet & Ledoux, 1995 ; Halperin *et al.*, 1996) ou de la population générale (Kessler, Sonnega, Bromet, Hugues & Nelson, 1995 ; Perkonigg, Kessler, Storz & Wittchen, 2000) : toutes témoignent d'un taux d'exposition aux agressions sexuelles plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

En revanche, la présente enquête ayant limité son champ d'investigation au milieu sportif, un taux d'exposition inférieur à ceux obtenus dans des études non spécifiques (Choquet *et al.*, 1995, 2001) semblait se justifier. Or il n'en est rien. Et ce, même en ne prenant en considération que les agressions caractérisées mentionnées par les étudiants.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette contradiction. La moyenne d'âge des étudiants peut favoriser l'observation d'un taux plus important, bien que le risque d'exposition ne croisse avec l'âge que pour les filles (Choquet *et al.*, 1995). Les modalités de présentation de l'étude peuvent avoir davantage sensibilisé les étudiants agressés que les autres et favorisé leur participation. Enfin, la finesse du questionnement (dix questions contre une seule dans l'étude de Choquet *et al.*, 1995, 2001) et la prise en compte des abus sexuels favorisent le recensement d'un plus grand nombre d'agressions (Acierno *et al.*, 1997).

TABLEAU 3

Comparaison des taux d'exposition aux agressions d'ordre sexuel
au sein de différentes populations adolescentes françaises

Champ d'étude : milieu sportif		Champ d'étude : non spécifique		Champ d'étude : non spécifique	
Étudiants STAPS (2000-2002) n = 117 (18-29 ans)		Adolescents sportifs (Choquet & coll., 2001) n = 1994 (11-23 ans)		Adolescents (Choquet & coll., 1995) n = 12 391 (11-23 ans)	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
4,3 %	10 %	3 %	7 %	2,1 %	5,6 %

Les études se contentent généralement de prendre en considération les agressions sexuelles et négligent les abus sexuels, qui présentent un caractère plus ambigu. La fréquence de l'item « un contact physique répété brisant progressivement les barrières du normal » dans les agissements signalés par les étudiants invite à s'interroger sur la pertinence de la formulation choisie, particulièrement en sport où les contacts sont inévitables. Néanmoins, parce qu'ils sont aussi la première étape de tout abus, il semble normal que ces agissements figurent en plus grand nombre. De même que les réponses « je ne sais pas » renvoient à une majorité d'agissements ambigus (*contacts physiques brisant progressivement les barrières du normal et invitation ou proposition déplacées*) peut s'interpréter par le fait qu'il s'agit des étapes primaires de l'abus, difficiles à identifier comme des agressions si pour diverses raisons les étapes secondaires n'ont pas été franchies.

Une prochaine étude nécessiterait de dépasser cette ambiguïté des interprétations possibles. Dix des douze étudiants qui déclarent une agression (9 caractérisées et 3 incertaines) indiquent qu'avant la présentation de cette étude, ils ne pensaient pas avoir subi une agression ou un abus d'ordre sexuel en milieu sportif. Rien n'indique qu'ils aient changé d'avis puisque la question n'a pas été formulée, néanmoins il semble important de s'interroger sur le sens à accorder à cette information. Soit il s'agit d'un effet de désirabilité sociale, soit il s'agit des manifestations d'une forme de tolérance, déjà observée par ailleurs (Toftegaard, 2001 ; Volkwein *et al.*, 1997), à l'égard de certains agissements. La présence d'attouchements et d'une tentative de viol parmi les agissements initialement perçus comme n'étant pas des agressions invite à penser qu'il s'agit, au moins en partie, d'une minimisation des faits. Un travail d'explicitation des items semble néanmoins indispensable, éventuellement par l'intermédiaire d'exemples.

Le questionnaire pourrait également être allégé de toutes les questions relatives à des agressions multiples. Les étudiants révèlent des agressions qui se sont parfois répétées dans le temps, mais jamais plusieurs agressions. Elles pourraient être remplacées par des questions sur la gravité perçue des agressions ou sur les stratégies de coping. Cela semble d'autant plus intéressant à explorer que le public touché n'est en rien limité aux sportifs de haut niveau et que, malgré des enjeux et des liens différents, les agresseurs désignés sont souvent des figures d'autorité, notamment pour les filles, comme dans les études consacrées au sport d'élite (Brackenridge *et al.*, 2000).

Les réponses aux questionnaires et les réactions informelles des étudiants témoignent d'une bonne acceptation de l'enquête, indiquant que des études et des actions menées sur ce sujet pourraient être plus nombreuses. La nature exploratoire de cette recherche limite la portée des résultats obtenus. Néanmoins, outre de renseigner sur la prévalence et la nature des agressions sexuelles subies par les enfants et les adolescents en milieu sportif, elle rend compte des réactions des étudiants et permet de tester un questionnaire et une méthode (présentation de l'étude, longueur du questionnaire, compréhension et pertinence des items...). Aussi, malgré les difficultés inhérentes au sujet de l'étude, des investigations menées auprès d'adolescents plus jeunes issus de structures sportives semblent nécessaires pour estimer l'ampleur et la nature des agressions, d'une part, et rendre plus efficaces les interventions des professionnels et les stratégies de préventions, d'autre part.

Bibliographie

- ACIERNO, R., RESNICK, H.S., & KILPATRICK, D.G. (1997). Health impact of interpersonal violence 1: prevalence rates, case identification, and risk factors for sexual assault, physical assault, and domestic violence in men and women. *Behavioral Medicine*, 23, 53-64.
- BRACKENRIDGE, C. (1997). "He owned me basically..." Women's experience of sexual abuse in sport. *International Review for the Sociology of Sport*, 32, 115-130.
- BRACKENRIDGE, C., & FASTING, K. (2000, Mai). *Les problèmes de harcèlement sexuel auxquels sont confrontés les femmes et les enfants dans le sport*. 9^e Conférence des Ministres responsables pour le sport du Conseil de l'Europe – « Un sport propre et sain pour le troisième millénaire ». Bratislava, Slovaquie.

- CHOQUET, M., BOURDESSOL, H., ARVERS, P., GUILBERG, P., & DE PERETTI, C. (2001). *Jeunes et pratique sportive. L'activité sportive à l'adolescence. Les troubles et conduites associées*. Rapport au Ministère de la Jeunesse et des Sports. Paris : Publication de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP).
- CHOQUET, M., & LEDOUX, S. (1995). *Adolescents : enquête nationale*. Paris : Éditions Inserm, coll. Analyses et prospectives.
- DE CLERCQ, M., & LEBIGOT, F. (2001). *Les traumatismes psychiques*. Paris : Masson.
- HALPERIN, D., BOUVIER, P., JAFFE, P., MOUNOUD, R.-L., PAWLAK, C., LAEDERACH, J., WICKY, H.R., & ASTIE, F. (1996). Prevalence of child sexual abuse among adolescents in Geneva: result of a cross sectional survey. *British Medical Journal*, 312, 1326-1329.
- JAQUES, R., & BRACKENRIDGE, C. (1999). Child abuse and sports medicine consultation. *British Journal of Sport Medicine*, 33, 229-230.
- KESSLER, R.C., SONNEGA, A., BROMET, E., HUGHES, M., & NELSON, C.B. (1995). Post-traumatic stress disorder in the National Comorbidity Survey. *Archives of General Psychiatry*, 52, 1048-1060.
- PERKONIGG, A., KESSLER, R.C., STORZ, S., & WITTCHEM, H.-U. (2000). Traumatic events and post-traumatic stress disorder in the community : prevalence, risk factors and comorbidity. *Acta Psychiatrica Scandinavica*, 101, 46-59.
- TOFTEGAARD, N. (2001). The forbidden zone : intimacy, sexual relations and misconduct in the relationship between coaches and athletes. *International Review for the Sociology of Sport*, 36, 165-182.
- VOLKWEIN, K., SCHNELL, F., SHERWOOD, D., & LEVEZEY, A. (1997). Sexual harassment in sport. Perceptions and experiences of american female student-athletes. *International Review for the Sociology of Sport*, 33, 283-295.

Annexe : Le questionnaire

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

L'étude à laquelle vous participez vise à établir de nouvelles connaissances sur les agressions et abus sexuels à l'encontre des enfants et des adolescents, commis par des adultes ou d'autres jeunes, **dans le cadre sportif uniquement** (UNSS, club sportif, CREPS, compétitions, stages...).

- Les agressions sexuelles laissent habituellement peu de doutes sur leur nature. Elles impliquent l'usage de la force physique ou psychologique (menace, chantage) sur ceux qui les subissent et sont réalisées contre leur gré.

- En revanche, les abus sexuels qui s'établissent sans usage de la force sont plus ambigus. Ils font appel à la persuasion et à la séduction. L'enfant ou l'adolescent peut mettre des mois, voire des années, à comprendre la nature de la relation qui l'unit à la personne qui abuse de lui.

- Ces actes peuvent être commis par des hommes ou des femmes qui sont entraîneurs, moniteurs, athlètes, parents d'athlètes, directeur de club, etc.

- Les agressions et les abus sexuels peuvent être le fait d'un acte unique ou au contraire d'actes répétés dans le temps.

Il s'agit d'une étude exploratoire importante, puisque aucune donnée n'est actuellement disponible en France permettant d'évaluer l'importance du phénomène. Pour cette raison, nous vous demandons de remplir avec le plus grand sérieux ce questionnaire. Les modalités de l'étude vous permettent de participer en **préservant totalement votre anonymat**.

Pour répondre à ce questionnaire, isolez-vous totalement et remplissez le tranquillement, seul et avec soin, en n'oubliant aucune question. Si certaines vous gênent, indiquez simplement « gênant », mais ne laissez aucune question sans réponse. Une fois rempli, le questionnaire est à déposer à l'accueil de l'UFR STAPS dans une urne prévue à cet effet.

Une conférence de synthèse des résultats pourra être organisée si vous le souhaitez.

Merci beaucoup pour votre participation.

Sexe :

Âge :

Souhaitez-vous une conférence sur les résultats de l'étude ?

Avant la présentation de cette étude, pensiez-vous avoir un jour subi une agression ou un abus d'ordre sexuel en milieu sportif ?

- non, jamais oui, une fois
 je ne sais pas oui, plusieurs fois

Ci-dessous, vous allez trouver 10 formes d'agressions ou d'abus sexuels. Indiquez à l'aide des réponses qui vous sont proposées si vous avez vécu l'une ou plusieurs d'entre elles en milieu sportif.

③ Une invitation ou une proposition déplacée, un harcèlement sexuel.

- non, jamais oui, une fois
 je ne sais pas oui, plusieurs fois

① Un contact physique répété, brisant progressivement les barrières du normal (geste de tendresse, pincements...).

- non, jamais oui, une fois
 je ne sais pas oui, plusieurs fois

② Un chantage vous offrant privilèges ou récompenses en échange de faveurs sexuelles.

- non, jamais oui, une fois
 je ne sais pas oui, plusieurs fois

③ Une personne qui s'exhibe de façon indécente devant vous, contre votre gré.

- non, jamais oui, une fois
 je ne sais pas oui, plusieurs fois

④ Devoir toucher ou caresser quelqu'un contre votre gré.

- non, jamais oui, une fois
 je ne sais pas oui, plusieurs fois

⑤ Subir les attouchements et les caresses de quelqu'un, contre votre gré.

- non, jamais oui, une fois
 je ne sais pas oui, plusieurs fois

⑥ Une tentative échouée de viol.

- non, jamais oui, une fois
 je ne sais pas oui, plusieurs fois

⑦ Une pénétration buccale par le pénis.

non, jamais

oui, une fois

je ne sais pas

oui, plusieurs fois

⑧ Une pénétration anale ou vaginale par le pénis.

non, jamais

oui, une fois

je ne sais pas

oui, plusieurs fois

⑨ Une pénétration anale ou vaginale par un doigt ou tout autre objet.

non, jamais

oui, une fois

je ne sais pas

oui, plusieurs fois

⑩ Une autre agression sexuelle. Si possible précisez :

non, jamais

oui, une fois

je ne sais pas

oui, plusieurs fois

Si vous avez répondu « oui » ou « je ne sais pas » quelque part dans cette liste, veuillez continuer le questionnaire.

Cette partie du questionnaire concerne le premier événement que vous avez pu connaître.

Quel âge aviez-vous lorsque cela s'est produit ? _____

Que s'est-il passé cette fois-là ? (cochez le ou les numéros correspondant aux événements décrits dans la liste de la page ci-contre)

① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩

Dans quel cadre cela s'est-il produit ? (cochez le ou les cercles correspondants)

UNSS

Stage sportif

Club sportif

Compétition sportive

CREPS

Autre : _____

Je ne veux pas le dire

Dans le cadre de quelle discipline sportive cela s'est-il produit ?

Avec qui ? (cochez le ou les cercles correspondants, et mettez des pluriels si nécessaire)

- un autre entraîneur que le vôtre un autre sportif
 votre entraîneur une personne de la direction
 un dirigeant une personne du service médical

une personne de l'encadrement (cuisine, entretien, gardien, surveillant...)

- une personne de l'encadrement technique un inconnu
 Autre : _____ Je ne veux pas le dire

S'agissait-il d'une personne de sexe masculin ou féminin ? M F

Cela a-t-il été un événement unique ou s'est-il répété plusieurs fois ?

- unique répété

En aviez-vous déjà parlé à quelqu'un avant de répondre à cette étude ?

- oui non

Si oui, à qui ? _____

Et au bout de combien de temps ? _____

Avez-vous porté plainte ? oui non

Pour le cas où vous auriez subi plusieurs agressions ou abus, à combien de temps remonte le dernier ? (précisez en jours, semaines, mois ou années) _____

Que s'est-il passé cette dernière fois ? (cochez le ou les numéros correspondant)

- ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩

Dans quel cadre cela s'est-il produit ? (cochez le ou les cercles correspondants)

- UNSS Stage sportif
 Club sportif Compétition sportive
 CREPS Autre : _____
 Je ne veux pas le dire

Dans le cadre de quelle discipline sportive cela s'est-il produit ?

Avec qui ? (cochez le ou les cercles correspondants, et mettez des pluriels si nécessaire)

- un autre entraîneur que le vôtre un autre sportif
 votre entraîneur une personne de la direction
 un dirigeant une personne du service médical

une personne de l'encadrement (cuisine, entretien, gardien, surveillant...)

une personne de l'encadrement technique un inconnu

Autre : _____ Je ne veux pas le dire

S'agissait-il d'une personne de sexe masculin ou féminin ? M F

Cela a-t-il été un événement unique ou s'est-il répété plusieurs fois ?

unique répété

En aviez-vous déjà parlé à quelqu'un avant de répondre à cette étude ?

oui non

Si oui, à qui ? _____

Et au bout de combien de temps ? _____

Avez-vous porté plainte ? oui non

Sur cette page vous pouvez, si vous le souhaitez, expliquer librement ce que vous avez vécu, mais également ce que d'autres athlètes ont vécu et dont vous auriez pu être le témoin.